

Titre Professionnel de Conducteur de Transport en Commun sur Route (CTCR)

Diplôme de niveau 3 – CODE RNCP : 1884 / CODE NSF : 311 u – Transport, manutention, magasinage
FORMACODE : 31827 / Code ROME : N4101 / Code CPF 2095

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis :
demandeurs d'emploi, salariés, chefs
d'entreprise...

Prérequis :

Avoir 21 ans révolu.
Être déclaré médicalement apte.
Être titulaire du permis B.
Réussir le test de positionnement.

*Formation réglementée – accessible
aux personnes en situation de
handicap sauf affections médicales
incompatibles avec l'obtention du
permis de conduire.*

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 455 heures
Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-
Marie, Saint-André *selon les nécessités
pédagogiques*
Horaires : de 7h à 15h
Dates : cf. calendrier
Délais d'accès : cf. Conditions Générales de
Vente

Modalité d'organisation :

Nombre de personne : à la demande.
*En présentiel, parcours individualisé selon
niveau.*

Moyens techniques et pédagogiques :

Systèmes audio-visuels (films,
diapositives...), ouvrages spécialisés
éditions Code Rousseau et ENPC, quai
et pistes homologués, véhicules : Bus
double commande avec équipements
auto-école.

Coût pédagogique : 5460€ - Exonéré de
TVA.

Métier visé :

Conducteur de transport en commun

Objectifs :

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de
transport en commun.

Contenu (Cf. programme détaillé) selon le référentiel de certification du Titre Professionnel

- ✓ Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun
- ✓ Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Prévenir les risques, mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident dans le cadre d'un transport en commun
- ✓ Détecter, décrire les dysfonctionnements et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun

Compétences transversales de l'emploi

- ✓ Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- ✓ Valoriser l'image de marque de l'entreprise
- ✓ Mettre en œuvre un comportement visant l'amélioration de la qualité de service

*La formation intègre les modules spécifiques Sauveteur Secouriste du Travail /
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique / Gestion de conflits en
situation d'accueil*

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat d'examen du permis de conduire.
- Une évaluation initiale sera effectuée à l'entrée en formation pour identifier les pré-acquis du (des) apprenant(s). Une évaluation intermédiaire à mi-parcours sera réalisée pour vérifier l'évolution de l'apprentissage. Enfin une mise en situation d'évaluation pour l'examen sera effectuée dans la dernière partie du parcours.
- **Examen final (évaluation certificative) :** La formation est sanctionnée par une certification de niveau 3. Afin d'obtenir le Titre Professionnel, les apprenants se présenteront à une session d'examen devant un jury composé de deux professionnels habilités par la DIECCTE et d'un Expert Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière (pour certaines épreuves). Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, le jury prendra sa décision au vu de :

*Les stagiaires doivent être en
possession de leurs équipements
de protection individuelle
(chaussures de sécurité, gants de
manutention, de quoi écrire pour
la formation théorique).*

1. L'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle et d'un entretien technique
 2. Le Dossier Professionnel (DP)
 3. Le Livret des Evaluations Passées en Cours de Formation (EPCF)
 4. L'entretien final
- Après délibération, les résultats de l'examen sont consignés sur le procès-verbal qui est transmis à la DIECCTE. Les parchemins sont envoyés au centre de formation qui procédera à leur remise en main propre contre émargement. Le CFPC GH délivrera à l'apprenant une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. Le candidat effectuera sa demande de permis de conduire (Catégorie D) muni du diplôme original et des autres pièces imposées par la démarche de dématérialisation des demandes de permis, via le site <https://ants.gouv.fr>.
 - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs :

Formateur : Equipe de formateurs avec plus de 3 d'expérience, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER), mention Groupe Lourds et agréés FIMO, avec expérience professionnelle dans les métiers du transport routier.

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Programme détaillé :

Compétence 1 :

- Appliquer les réglementations en vigueur
- Mettre en œuvre et manipuler le tachygraphe
- Interpréter les informations des témoins et indicateurs du tableau de bord
- Inspecter l'intérieur du véhicule et vérifier le fonctionnement des équipements du véhicule (portes, oblitérateurs, plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR))
- Procéder à la mise en œuvre de l'éthylotest anti-démarrage (EAD)
- Utiliser les systèmes embarqués de communication, la girouette, la téléphonie embarquée, les systèmes de communication et d'information embarqués
- Selon la situation géographique, identifier et inspecter les zones du véhicule potentiellement propices à la criminalité et au trafic de clandestins
- Interpréter un tableau de roulement et une planchette d'horaires
- Opérer la régulation nécessaire pour adapter l'horaire réel à l'horaire théorique
- Signaler par oral ou écrit les anomalies avant, pendant ou après le service
- Transmettre les supports d'enregistrement et les documents enregistrés aux services d'exploitation

Compétence 2 :

- Mettre en œuvre une conduite préventive et économique
- Conduire en situation nocturne
- Utiliser les commandes avec souplesse (accélérateur, freins, direction, ralentisseurs)
- Appliquer les règles de sécurité routière et respecter de code de la route
- Utiliser une carte routière et un dispositif de navigation
- Adopter un comportement en cohérence avec la notion de développement durable
- Adapter l'allure aux conditions de circulation, à la position des clients
- Rendre et quitter un arrêt commercial et se positionner aux arrêts avec précision
- Circuler dans un couloir réservé à la circulation des services réguliers
- Prendre en compte les dangers spécifiques de la conduite, notamment dans un couloir à contre-sens
- Manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun
- Mettre en œuvre les équipements de confort

Compétence 3 :

- Utiliser les équipements de surveillance lors de la montée et descente des clients
- Mettre en œuvre les équipements permettant la montée, l'installation et la descente des personnes à mobilité réduite (PMR)
- Utiliser les systèmes embarqués de communication
- Identifier et utiliser les sources d'informations relatives au réseau
- Communiquer de manière adaptée avec tout type de public
- Rester courtois et disponible en toutes circonstances
- S'exprimer dans un langage clair et compréhensible, y compris en anglais
- Accueillir la clientèle

Compétence 4 :

- Utiliser les systèmes embarqués relatifs à la délivrance de titres de transport
- Utiliser les systèmes embarqués de communication pour échanger avec l'exploitation
- Utiliser les systèmes embarqués de communication pour informer la clientèle de tout événement affectant le voyage
- Identifier et utiliser les sources d'informations relatives au réseau
- Appliquer la réglementation tarifaire
- Maîtrise des opérations arithmétiques de base
- Être capable de suivre les instructions fournies par le service en charge de l'exploitation
- Prendre les dispositions appropriées en présence d'un colis ou bagage suspect
- Se présenter au groupe dans le cadre d'un service occasionnel
- Présenter les prestations de l'entreprise

Compétence 5 :

- Utiliser le moyen de lutte contre l'incendie présent à bord du véhicule
- Porter assistance aux personnes en fonction des nécessités et de ses connaissances

- Être sensibilisé aux troubles musculo squelettiques (TMS) ou risques psychosociaux (RPS) dans l'exercice de son activité
- Renseigner le constat européen d'accident et autres formulaires
- Prendre les dispositions pour garantir une condition physique compatible avec l'exercice du métier
- Appliquer les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
- Hiérarchiser les mesures qui s'imposent en attendant les secours
- Faire appliquer les règles de sécurité
- Mettre en œuvre les procédures de sécurité nécessaires à l'évacuation des passagers et à la préservation du véhicule

Compétence 6

- Repérer les différents circuits et identifier les organes d'un véhicule, apprécier leur état
- Hiérarchiser les éléments à prendre en compte lors de la détection d'anomalie
- Adopter un comportement commercial face à la clientèle en cas de dysfonctionnement du véhicule
- Communiquer l'anomalie au service concerné
- Employer un vocabulaire adapté selon l'interlocuteur
- Informer les clients de la nature d'un dysfonctionnement et des conséquences qui les concernent
- Connaissance de l'emplacement, du rôle et du principe de fonctionnement des circuits permettant le fonctionnement du véhicule
- Connaissance de l'emplacement, du rôle et du principe de fonctionnement des divers organes équipant le véhicule
- Connaissance des indicateurs et témoins du tableau de bord
- Connaissance des procédures de communication à mettre en œuvre en cas d'anomalie